

## Réunion de la Commission « Sécurité des populations » de la CLI

### Participants :

M. ADRIANSEN, MEMBRE CLI  
M. BOCQUILLON, CUD  
MME BRUNET, CUD  
M. DEBRIL, GPMD  
M. DELALONDE, ANCCLI  
M. DOMISSE, SFEN HAUTS DE FRANCE  
MME FAGOT, CG59  
MME JOSSET, ACRO  
M. LEFEBVRE, MAIRIE DE TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE  
M. LEFEBVRE, MAIRIE DE HOYMILLE  
M. LEFRANCOIS, SPPPI  
M. LEROUX, CCI LITTORAL HDF  
MME MACKE, SPPPI  
M. MAZOUNI, VILLE DE DK  
M. MUYS, MNLE.59.62  
M. PLUY, MAIRIE MERCKEGHEM  
M. SAISON, ATMO  
MME SIEJA, CUD  
M. THIERRY, EDF  
MME VARET, PRESIDENTE COMMISSION  
M. VUILLAUME , EDF  
M. BLOMME, SPYCKER  
M. MARRANTE, EDF  
M. COMBES, EDF  
M. VERSCHEURE, AUDRUICQ  
M. CAZIER, CCM ULCO

### Excusés :

M. DELALONDE, ANCCLI  
M. LE MAIRE DE SOCX  
MME DELASSUS, MAIRIE D'AUTINGUES  
M. DELFORGE, MAIRE DE LEDERZEELE  
MME MATRAT, CONSEILLERE DEPARTEMENTALE DU PAS-DE-CALAIS  
M. MIGNONET, MAIRE ADJOINT DE CALAIS  
MME ARLABOSSE, CD59  
M.CHRISTOPHE, PRESIDENT CLI  
M. COLAU CONSEILLE DELEGUE A LA SECURITE ET AUX SPORTS COMMUNE DE BERGUES  
M. POIRET, PRESIDENT DU DEPARTEMENT DU NORD

**Ordre du jour :**

- Présentation du rapport environnemental du CNPE de Gravelines par M. COMBES
- Bilan annuel de la radioactivité ambiante présenté par M. SAISON d'ATMO Hauts de France
- Restitution des résultats de l'étude ACRO par Mme. JOSSET
- Présentation de la campagne d'information de la mise à disposition des comprimés d'iode par M. LEFRANCOIS

**Présentation :**

L'ensemble des présentations est disponible sur le site internet de la [CLI](#).

# 1. Bilan environnemental du CNPE de Gravelines

## M. Julien COMBES (EDF) présente la synthèse du rapport environnemental 2023

Une analyse a été réalisée en 2023.

M. CAZIER demande s'il y aura des résultats présentés ?

M. COMBES répond qu'il y a la possibilité de présenter tous les résultats et chiffres, mais cela semble être compliqué.

M. LEFRANCOIS précise que les documents sont en consultation sur le site internet.

EDF va regarder le niveau atteint en termes de bruit généré.

M. LEFRANCOIS soulève la question de la présentation détaillée ou synthétique des résultats liés au bilan.

Plusieurs points sont discutés :

1. **Question collective** : Doit-on présenter l'ensemble des données en détail, ou sélectionner certains points clés ?
2. **Transparence et accessibilité** : EDF fournit les bilans de manière transparente, mais la question est de savoir comment rendre ces informations accessibles et exploitables sans surcharger les participants.
3. **Organisation pratique** : Une proposition est faite d'envoyer les bilans aux membres avant les réunions pour qu'ils puissent préparer des questions à l'avance, facilitant ainsi les échanges.
4. **Juste équilibre** : L'objectif est de trouver un compromis entre la présentation exhaustive (risquant de fatiguer ou perdre les participants) et une approche thématique ciblée qui met en avant les enjeux prioritaires.

En résumé, il s'agit de définir un format de présentation pertinent pour maximiser la compréhension et l'efficacité des réunions. Une consultation des membres via questionnaire est envisagée pour ajuster cette méthodologie.

M. ADRIANSEN rebondit sur les thématiques de la sûreté, de la protection et de l'environnement qui occupent une place centrale. Si l'accent est souvent mis sur la sûreté, il est important d'élargir la réflexion pour inclure des aspects environnementaux, notamment à travers l'analyse des déclarations et des données disponibles.

Mme VARET fait une proposition qui serait d'organiser une réunion pour faire un bilan du débat public sur l'EPR 2, auquel plusieurs membres ont assisté. Cette initiative permettrait de s'assurer que tous disposent du même niveau d'information sur les sujets abordés, qui concernent directement la population.

En complément, il serait pertinent de se pencher sur des thématiques spécifiques comme la protection du trait de côte. Ce sujet, mentionné lors du débat public, pourrait inclure une présentation des mesures prévues par la centrale pour protéger ses installations.

Pour rendre les travaux de la commission plus dynamiques et centrés sur les préoccupations locales, il serait judicieux de lancer un questionnaire auprès des membres. Celui-ci pourrait identifier les thèmes prioritaires à traiter, au-delà des simples données chiffrées, en mettant l'accent sur les enjeux qui intéressent directement la population.

Cette démarche viserait à animer davantage la Commission et à orienter ses travaux vers des sujets concrets et engageants, pour renforcer son rôle dans l'information et la sensibilisation des citoyens.

M. VITÉ précise qu'afin de garantir une analyse approfondie, cela et tout à fait possible et il pourrait être utile de faire appel à des experts nationaux. Leur intervention apporterait un éclairage supplémentaire et permettrait de chiffrer ou d'évaluer plus précisément les mesures discutées. Cette expertise renforcerait la qualité des échanges.

M. MUYS demande si le suivi des pollutions détectées lors des analyses, notamment en cas de pics ou de pollutions. Est-ce qu'un suivi est systématiquement mis en place pour observer une éventuelle accumulation dans l'environnement ?

M.COMBES répond qu'il n'y a pas de suivi particulier sur la faune et la flore. À sa connaissance, depuis que qu'il est sur ce poste, aucun pic de pollution ou anomalie significative n'a été constaté. Les analyses réalisées jusqu'à présent n'ont pas mis en évidence de dépassements ou de situations préoccupantes. Cependant, il est important de continuer à surveiller ces paramètres pour garantir une réactivité en cas d'évolution, tout en maintenant la transparence des informations.

Mme FAGOT demande si le débat public pourrait également être l'occasion de soulever la question essentielle de la préservation de la biodiversité. Cela inclurait une réflexion sur les contrôles réalisés dans le cadre des travaux, ainsi que sur les mesures mises en place pour limiter les impacts sur les écosystèmes. Elle pense que c'est un sujet d'importance majeure, et il serait pertinent de savoir si des réflexions approfondies ont déjà été menées à ce sujet par EDF.

M. VITÉ répond par l'affirmative, effectivement, un atelier spécifique sur l'environnement est prévu dans le cadre du débat public et encourage vivement à y participer pour poser les questions et les informer directement sur les sujets liés à l'environnement. Cela vous permettra de mieux comprendre les enjeux et de contribuer activement à la discussion.

Cet atelier est une occasion importante d'aborder les questions environnementales de manière détaillée et de faire entendre les préoccupations.

Mme VARET tient à rappeler que le Conservatoire National Botanique de Bailleul est toujours à disposition pour toute question ou besoin d'information supplémentaire.

## 2. Bilan annuel de la radioactivité ambiante

M. MUYS mentionne les comparaisons entre les constats de pollution à Gravelines et à Malo, ont-ils été effectués le même jour et pendant la même période ? Cela concerne principalement la radioactivité, en particulier les mesures de rayonnement gamma que l'on retrouve dans le sol. Il souhaite que l'on précise le type de sol analysé (sol argileux, sableux, etc.).

M. SAISON répond que le radon est un gaz radioactif naturel qui provient de la désintégration des éléments radioactifs, notamment de l'uranium. Il peut se retrouver en concentrations plus élevées dans les sols, en particulier lorsqu'il y a des affleurements de certaines couches géologiques, comme les couches granitiques. Cependant, ce n'est pas le cas sur le littoral, où le radon n'est pas aussi observé qu'on pourrait l'être dans des zones comme les massifs montagneux.

Ce sujet sera abordé plus en détail dans le cadre du projet « Quantiradon », qui est un projet lancé en 2022, mené en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'objectif est d'évaluer et de mesurer les concentrations de radon dans la région. Ce projet a été mis en place à la suite d'une modification de la réglementation.

M. SAISON précise que ces échanges ont permis de prendre connaissance de problèmes de ventilation chez certaines personnes, ce qui a conduit à des recommandations pour améliorer la qualité de l'air et réduire les concentrations de radon. Par exemple, il a été suggéré d'améliorer la ventilation régulière des habitations, ce qui constitue une première mesure simple mais efficace pour abaisser les niveaux de radon.

En deuxième lieu, il est également recommandé de vérifier la présence de fissures ou d'autres anomalies dans le sous-sol, telles que celles présentes dans les structures des bâtiments, ce qui pourrait également limiter l'infiltration naturelle de radon.

M. VERSHEURE demande la liste des 16 communes du Nord et du Pas de Calais qui présentent un risque significatif de présence de radon.

Commune	Département	Code postal	Nb habitants
Saint-Hilaire-sur-helpe	59	59440	780
Marbaix	59	59440	485
Aulnoye-Aymeries	59	59620	8911
Dompierre-sur-Helpe	59	59440	882
Berlaimont	59	59145	3089
Pont-sur-Sambre	59	59138	2533
Saint-Aubin	59	59440	371
Bachant	59	59138	2342
Taisnières-en-thierache	59	59550	459
Westrehem	62	62960	220
Febvin-Palfart	62	62960	583
Rety	62	62720	2079
Reclinghem	62	62560	243
Flechin	62	62960	494
Dennebroeucq	62	62560	377
Coyecques	62	62560	574
			<b>24 422</b>

Le rapport complet et détaillé de l'étude est consultable sur le site d'ATMO à l'adresse <https://www.atmo-hdf.fr/publications/quantiradon-rapport-detude-2022-2023>

### **3. Restitution des résultats de l'étude ACRO**

M. LEFRANCOIS réagit face à une interrogation de M. MUYS sur la fréquence des campagnes effectivement, ce qui a été mis en place dans le cadre de la campagne de suivi est une alternance entre une campagne automnale et une campagne printanière. En 2010-2014, la campagne était menée au printemps et en automne, mais la décision a été prise de faire d'abord une campagne automnale pour observer les résultats de manière plus globale.

Le programme prévoit désormais une alternance tous les deux ans, avec une campagne automnale suivie deux ans plus tard d'une campagne printanière, afin de renouveler les tests et obtenir des résultats plus complets. Cette approche permet de maintenir un suivi régulier.

En 2025, la prochaine campagne printanière sera donc effectuée. Ce suivi plus fréquent permettra de mieux détecter et analyser les variations de concentrations, tout en améliorant la qualité des échanges et des retours sur les données recueillies.

#### **4. Présentation de la campagne d'information de la mise à disposition des comprimés d'iode**

M. ADRIANSEN demande confirmation concernant la distribution des comprimés d'iode : est-il de la responsabilité des maires de s'assurer qu'il y a une quantité suffisante de comprimés d'iode en fonction des capacités d'accueil, notamment dans les salles de sport ?

M. LEFRANCOIS affirme que c'est bien aux maires de s'en assurer.

M. ADRIANSEN demande lorsqu'il s'agit de location permanente, à qui revient la responsabilité de s'assurer que les comprimés d'iode soient disponibles ?

M. LEFRANCOIS répond que c'est à la charge du propriétaire.

M. ADRIANSEN s'interroge s'il ne faudrait pas faire une communication d'information à destination des logements de courtes durée (Air B&B, camping, hôtels,)

Mme VARET remercie ATMO Hauts de France, EDF et l'ACRO pour la qualité de leur intervention ainsi que les participants pour ces échanges. Elle propose de renouveler cette commission de manière annuelle. Elle invite les membres de la CLI qui souhaiteraient voir des sujets abordés au cours des prochaines commissions « Sécurité des populations », à en informer le secrétariat de la CLI.

La séance est levée.